



Fonds d'appui à l'École
communautaire citoyenne

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LANCEMENT DU PROGRAMME DE MICROSUBVENTIONS VICE- VERSA

(FONDS D'APPUI À L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE CITOYENNE)

Ottawa, le 9 décembre 2019 – La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est fière de lancer le programme Vice-Versa (Fonds d'appui à l'École communautaire citoyenne). Le programme Vice-Versa est un programme de microsubventions destiné aux organismes francophones sans but lucratif (OSBL) en situation minoritaire pour mettre sur pied des projets scolaires communautaires en partenariat avec les écoles de langue française de la minorité.

Le programme Vice-Versa **a pour objectif de mobiliser la communauté et l'école** autour de projets stimulants qui répondent à leurs besoins et **aux aspirations des jeunes (les élèves de la maternelle à la 12^e année)**.

L'une des particularités du programme est que **les élèves doivent être au cœur du processus de création des projets et de leur mise en œuvre**. Cette implication permettra de créer des occasions authentiques d'apprentissage avec la communauté et en français !

Compte tenu que les projets Vice-Versa doivent répondre aux aspirations des élèves, aux besoins de l'école et de la communauté, **une multitude de thématiques de projets pourrait se concrétiser dans le cadre de ce nouveau programme**. À titre d'exemples, Vice-Versa pourrait soutenir des projets touchant aux thématiques suivantes, sans s'y limiter : l'environnement, l'entrepreneuriat, la sécurité linguistique, l'intégration et l'immigration, le sport, la justice, la santé, le développement personnel, social et citoyen, la santé, etc.

Le programme Vice-Versa souhaite **rejoindre les plus de 721 écoles de langue française en situation minoritaire** au pays dans le but de contribuer à la construction identitaire des élèves de la maternelle à la 12^e année et en créant un lieu de rencontre entre l'école et la communauté. La communauté va à la rencontre de l'école et...Vice-Versa !

Tous les renseignements sont disponibles sur le site web du programme Vice-Versa : <http://www.vice-versa.ca/>

Le programme Vice-Versa est administré par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) et est financé par le gouvernement du Canada.

La FJCF est un organisme national géré « PAR et POUR » les jeunes, composée de onze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et deux territoires. Fondée en 1974, la FJCF porte les intérêts de la jeunesse d'expression française au Canada et contribue à l'atteinte de son plein potentiel.

Pour plus de renseignements :

Mélodie Hallé, directrice adjointe

melodie@fjcf.ca

Tél. : 613-562-4624 (poste 222) / Cellulaire : (819) 351-8150